PHILLIP C. JESSUP INTERNATIONAL LAW MOOT COURT COMPETITION 2017

RAPPORT

Sponsors

LENZ & STAEHELIN

LALIVE
Geneva Doha Zurich

MANGEAT
Avocats Sàrl
Attorneys at Law LLC

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DE DROIT

PHILIPP FISCHER

GENF GESELLSCHAFT E.V.
VEREINIGUNG FÜR JURISTISCHE STUDIEN

CURRAT & Associés
Brice Van Ergis & Philippe Currat
AVOCATS

Soutien technique

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

DFAE Direction du droit international public (DDIP)

Phase écrite (novembre – janvier)

A l'instar d'une procédure ouverte auprès de la Cour internationale de Justice (CIJ), la compétition commence par une phase écrite. Chaque équipe rédige deux mémoires présentant les arguments des Etats fictifs et parties au litige. Le cas traité cette année impliquait des questions de droit des aquifères transfrontalières, de droit international de la protection des biens culturels et de droit des réfugiés.

Déterminés à représenter au mieux la Faculté de droit de l'Université de Genève et la Suisse, des rendez-vous journaliers, des recherches intensives et un travail assidu nous ont permis de vaincre la complexité de la thématique.

Tout cela sans parler du soutien technique que **la Direction du droit international public (DDIP) du Département des Affaires étrangères (DFAE)** a accepté de nous apporter dans notre travail. M. **Roberto Balzaretti, Directeur du DDIP**, a salué le projet et s'est montré enthousiaste à l'idée d'une collaboration future et d'une rencontre entre notre équipe et lui-même. **Flavia von Meiss**, **juriste au DDIP** était aussi là pour répondre à nos questions.

Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), Michael Møller, nous a lui aussi, beaucoup aidé. Bien qu'il ne soit pas juriste de formation, il a su orienter notre réflexion sur la question des réfugiés.

De gauche à droite : Yi Shen, Michael Møller, Sabina Dalipova

Phase orale (janvier – avril)

C'est dans les locaux mis à disposition par la Doyenne de la Faculté de droit que nous nous sommes retrouvés chaque semaine dans le but de préparer nos plaidoiries.

Profitant de l'incroyable palmarès de notre *team advisor* de **l'Université de Duke**, Aron Rimanyi, de nombreuses fois primé lors de concours d'éloquence aux Etats-Unis, nous avons pu, séance après séance améliorer notre défense. Le but : réfuter de la manière la plus éloquente possible les arguments de la partie adverse et répondre avec efficacité aux questions posées par les juges. En ce sens, Aron Rimanyi s'est montré patient et à l'écoute, nous aidant à trouver de meilleures tournures en anglais, sa langue maternelle.

De plus, nous avons pu accueillir à nos séances **Roxana Naziri**, **l'administratrice Jessup Europe**, et **Me Sylvain Savolainen, avocat chez LALIVE.** Leurs remarques nous ont permis d'améliorer la qualité de nos plaidoiries et ont favorablement influencé notre travail.

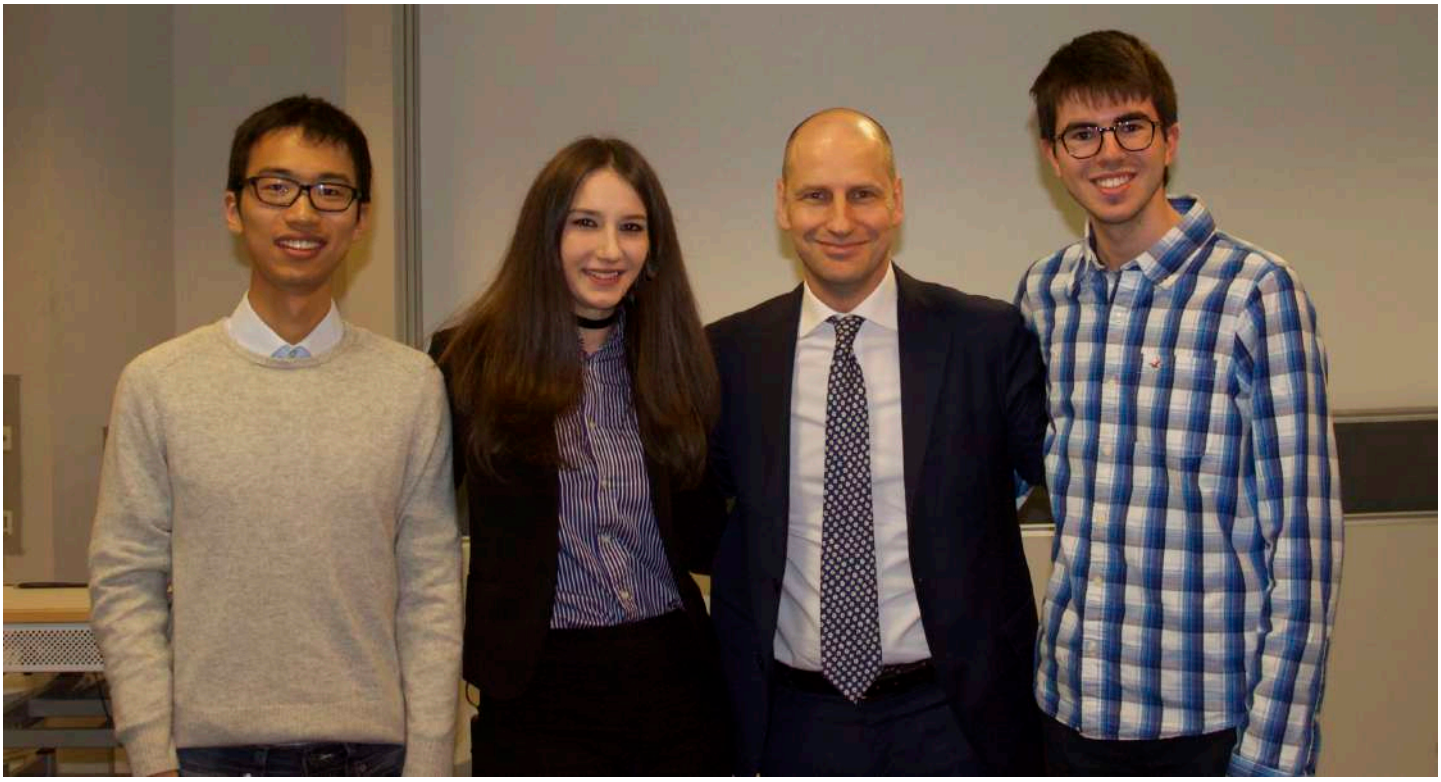

De gauche à droite : Yi Shen, Sabina Dalipova, Me Sylvain Savolainen, Joaquim Candel.

Ci-dessus: Me Sylvain Savolainen jugeant nos performances.

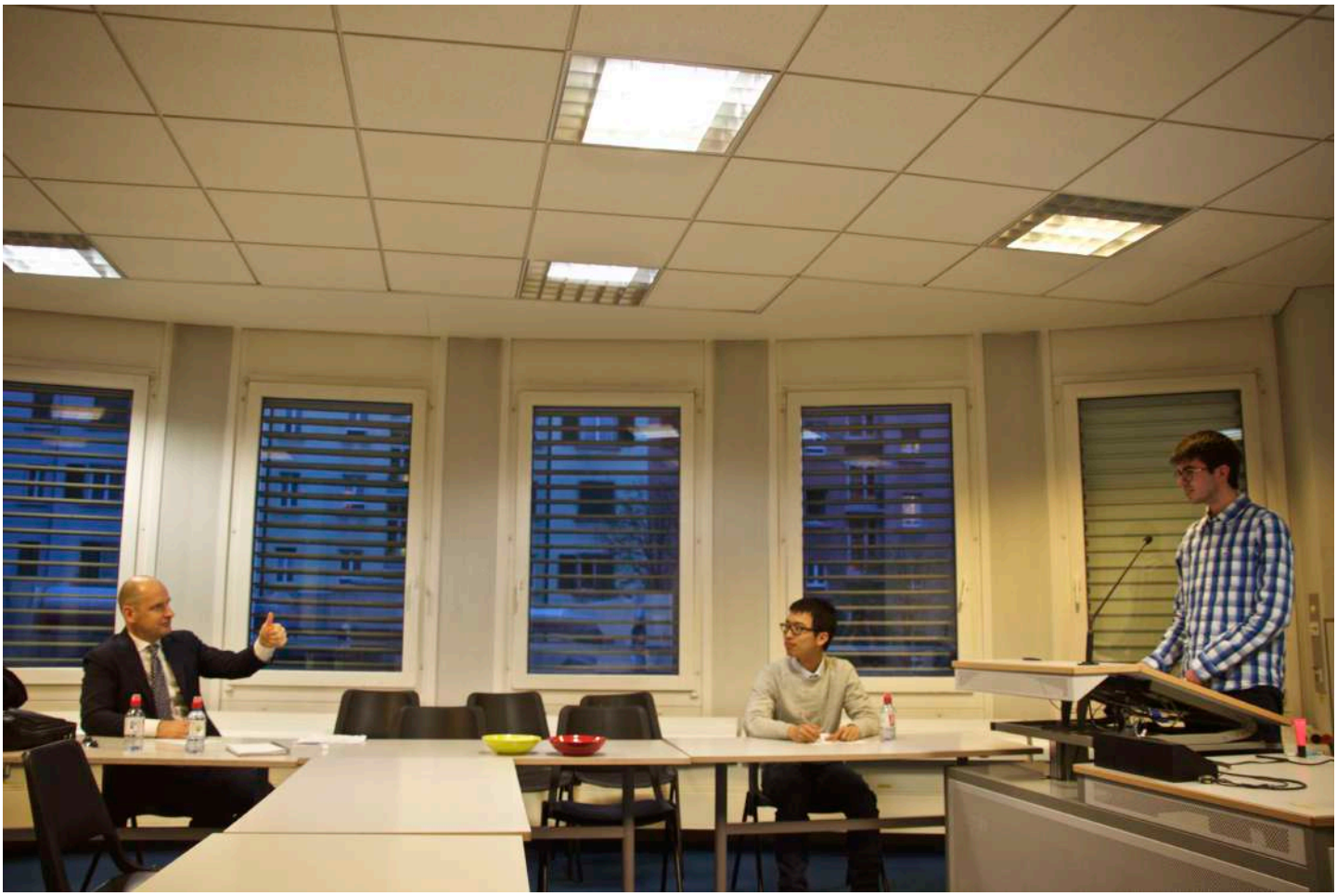

De gauche à droite : Roxana Naziri, Arthur Waltz, Yi Shen, Thomas Romailler, Joaquim Candel.

Visite chez LALIVE

De gauche à droite : Thomas Romailler, Arthur Waltz, Joaquim Candel, Sabina Dalipova, Me Halonen, Me Birmingham Bontekoe, Yi Shen

D'autre part, nous avons eu la fantastique opportunité d'être invité à l'étude LALIVE. **Me Laura Halonen et Me Kate Birmingham Bontekoe**, nous y ont chaleureusement accueillis.

Me Birmingham Bontekoe se spécialise dans le domaine de l'arbitrage international et du droit international public. Elle a notamment représenté le Mexique, la République fédérale d'Allemagne et le Paraguay dans des litiges contre les USA à la CIJ.

Me Halonen, quant à elle se spécialise dans l'arbitrage d'investissement et international ainsi que le droit international public. Elle conseille ses clients notamment dans le domaine du droit international de la mer, des droits humains et des ressources naturelles.

Ces dernières nous ont, dans un premier temps, parlé de leurs formations et de leurs expériences professionnelles. Dans un deuxième temps, elles nous ont présenté LALIVE et ses domaines de spécialisations.

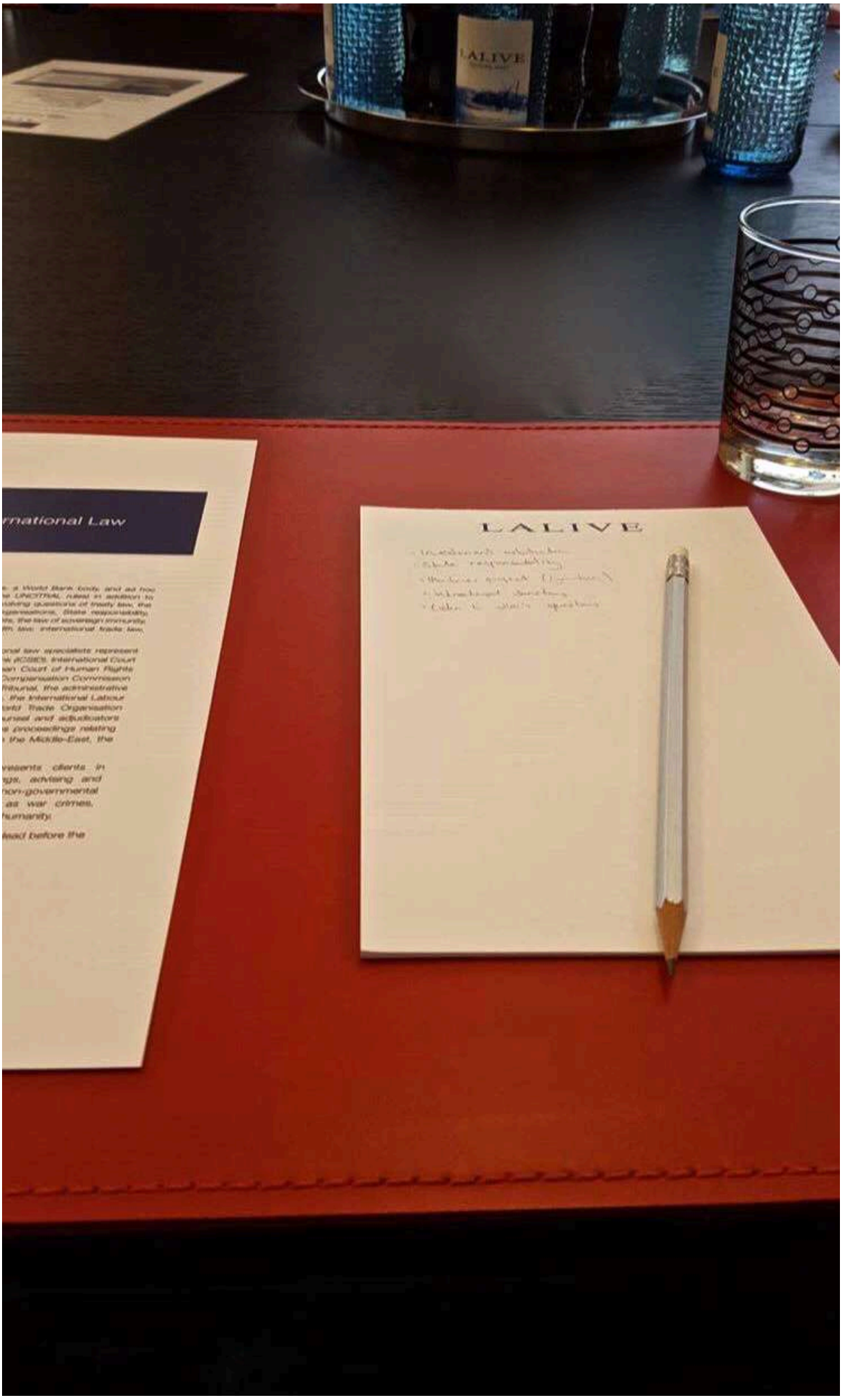
LALIVE
rnational Law
LALIVE

NEW YORK

Avant notre arrivée à Washington D.C, nous avons fait une première escale à New York, afin d'y suivre une ultime séance d'entraînement en compagnie de l'administratrice Jessup Europe.

Par la même occasion, nous avons pu rencontrer l'équipe des ***US Youth Delegate to the United Nations* (*US. Department of State*), Jackson Dougan et Nicole Perez**, ainsi que le ***Communications Officer of the Office of the UN Secretary-General's Envoy on Youth,* Trevor Gowan.**

Les ***US Youth Delegate to the United Nations*,** qui font partie de la **délégation diplomatique des USA auprès de l'ONU** et travaillent en directe collaboration avec **l'Ambassadrice Nicky Haley**, nous ont parlé de leurs expériences au sein de la délégation américaine.

Pour l'une de nos *mooties*, Sabina Dalipova, ***Swiss UN Youth Delegate 2015***, ce fût l'occasion de se remémorer ses propres expériences avec la délégation suisse de l'époque! Les *US Youth Delegate* nous ont ensuite invité à une soirée *« Rooftop »* à Manhattan, organisé par les deux **UN Youth Delegate ukrainiens 2017** et par la **Mission Permanente de l'Ukraine auprès de l'ONU.**

WASHINGTON, D.C

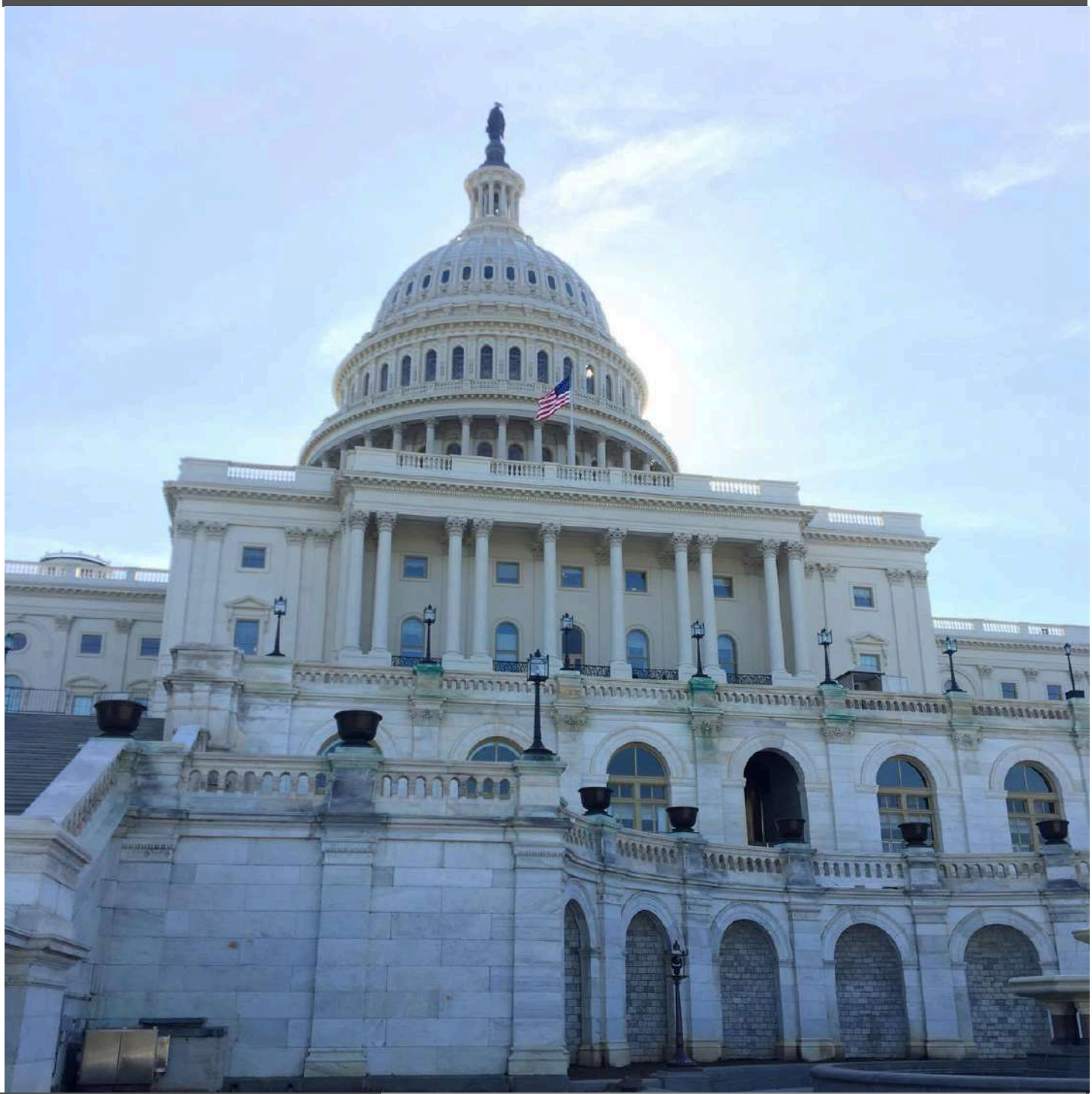

Jessup International Law Moot Court Competition

A Washington, les noms et mémoires des quatre équipes adverses à affronter nous ont été dévoilés. Il s'agissait de l'équipe des USA, du Canada, de l'Egypte et du Ghana.

Joaquim Candel et Sabina Dalipova ont représenté et défendu l'Etat défendeur (*respondent)*. Quant à l'Etat demandeur (*applicant*), il a été représenté par **Yi Shen et Thomas Romailler** ainsi qu'**Arthur Waltz** (*of counsel).*

Avant les plaidoiries, il nous a fallu étudier les mémoires des parties adverses et parfois trouver de nouveaux arguments. Ces moments ont renforcé notre esprit d'équipe.

Au final, et bien que n'ayant pas pu nous qualifier pour la phase finale de la compétition, le mémoire de l'équipe défenderesse a obtenu une note de 91/100 (comprenant trois points de pénalités). Pour une équipe sans coach ni soutien professoral, nous sommes relativement fiers de ce résultat.

Soirée *GO National Dress Ball*

Ci-dessous : en compagnie de l'équipe palestinienne

Ci-dessus: en compagnie de l'équipe russe

Ci-contre: les juges Greenwood, Crawford et Robinson de la Cour Internationale de Justice notant la manche finale.

Ambassade de Suisse à Washington D.C

De gauche à droite : Aron Rimanyi, Sabina Dalipova, Joaquim Candel, Roland Portmann, Brian Favre, Maud Fasel

Une autre expérience fantastique a été la visite de **l'Ambassade de Suisse à Washington D.C**, rencontre facilitée par **M. Roberto Balzaretti, Directeur du DDIP.**

M. Roland Portmann, le conseiller juridique de l'Ambassade, et ses deux **associés académiques**, **Brian Favre et Maud Fasel,** nous ont accueillis avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur.

M. Roland Portmann s'occupe des aspects légaux des relations bilatérales entre la Suisse et les Etats-Unis, tant sur le plan de la régulation financière transnationale que sur le plan d'interprétations de la Convention de Genève. Dans ses propos, il a notamment souligné l'importance de la Suisse comme partenaire économique des Etats-Unis. Non seulement la Suisse y est le 7^{e} plus gros investisseur mais notre pays compte 500 entreprises suisses implantées sur le sol américain et représentant à elles-mêmes plus de 500'000 emplois aux USA !

Academic Associate à la section des affaires légales et politiques
C'est-à-dire?

Rencontre avec Andrew Rabens, *Special advisor for Global Youth Issues (U.S. Department of State)*

Sur invitation, Sabina Dalipova et Aron Rimanyi ont pu rejoindre un groupe de discussion organisé par le ***Duke in Washington Campus*.** La discussion était menée par **Andrew Rabens, *Special Advisor for Global Youth Issues (U.S Department of State).***

Andrew Rabens est en charge du programme américain *UN Youth Delegate* et travaille en collaboration avec la délégation diplomatique américaine auprès de l'ONU à New York.

Nous avons pu discuter avec lui de la **résolution 2250 du Conseil de Sécurité,** première résolution touchant la jeunesse, la paix et la sécurité, et qui met en avant les moyens pour les jeunes de lutter le terrorisme.

L'autre point positif de ce groupe de discussion, c'est d'avoir pu rencontrer des étudiants américains de Duke.

Conclusion

Ci-dessus: dîner éthiopien avec l'équipe autrichienne à Washington D.C

Prendre part à une compétition d'une telle renommée a été une expérience très valorisante. D'une part, le concours s'est entièrement déroulé en anglais ce qui nous a permis de développer un anglais plus professionnel. D'autre part, le Jessup Moot Court a été une chance unique de rencontrer des étudiants et des coachs du monde entier.

Le Jessup Moot Court a non seulement été une expérience académique extraordinaire mais une expérience humaine incomparable. La diversité de notre équipe a constitué un atout majeur dans cette compétition. Une expérience à refaire !

Rapport financier

Sponsors	Contribution
Faculté de droit – Université de Genève	CHF 2'000.-
Lenz & Staehelin	CHF 1'500.-
LALIVE	CHF 1'000.-
Mangeat Attorneys at Law LLC	CHF 1'000.-
Me Philipp Fischer – Oberson & Abels	CHF 500.-
Genf Gesellschaft v. E	CHF 500.-
Currat & Associés	CHF 500.-
Total	**CHF 7'000.-**

Description	Prix
Vol (aller-retour)	CHF 2'948.-
Bus (New-York – Washington D.C)	CHF 223,72.-
Hôtel New York	CHF 776,42.-
Hôtel Washington D.C	CHF 2660,17.-
Frais de visa – Ambassade chinoise (Yi Shen)	CHF 160.-
Frais de transport pour Berne (Ambassade chinoise)	CHF 51.-
Frais d'impression	CHF 186,90.-
Total	**CHF 7'006.-**